



PAROISSE ST-JOSEPH DES ÉPINETTES

FEUILLE D'INFORMATION PAROISSIALE

Dimanche 23 octobre 2022

30^{ème} dimanche du temps ordinaire

TOUSSAINT, FÊTE DE LA VIE

Dans la mythologie celtique, deux saisons rythmaient l'année : la saison claire et la saison sombre. La fête de Samain était un jour de transition n'appartenant à aucune de ces deux saisons. Elle annonçait le passage à la saison sombre ainsi que le début d'une nouvelle année.

"Samain", réputée pour être l'**ancien nom celtique d'Halloween (= tous les saints)**, est le nom de la fête irlandaise qui, à la fin de l'année celtique, dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre du calendrier chrétien, célébrait ce passage.

Samain devait permettre aux morts de renouer avec les vivants pendant quelques heures ou quelques jours. Les vivants, quant à eux, devaient honorer la mémoire des défunts qui, sinon, en revenant parmi eux, auraient pu leur causer quelques désagréments !

Lorsqu'en 835 le pape Grégoire IV choisit la date du 1er novembre comme jour de célébration de tous les saints, peut-être voulait-il détourner ces rites païens des peuples d'origine celte vers la foi chrétienne. En d'autres termes, la **Toussaint** était instituée pour supplanter l'ancienne fête religieuse de Samain, dans un contexte de christianisation de l'Europe.

Cependant, en Irlande et dans d'autres régions d'Europe de tradition celte, Samain était restée encore très populaire. C'est sans doute pour cela qu'en 998, une «fête des trépassés» est fixée le 2 novembre, au lendemain de la Toussaint.

Cette volonté de l'Église de séparer la Toussaint du jour de prière pour les défunts, voulait mettre en évidence la foi au Christ ressuscité, vainqueur de la mort. A la Toussaint, nous sommes invités à nous réjouir avec tous ceux et celles, que nous appelons "les saints et les saintes", qui ont cru à cette vie renouvelée par la Bonne Nouvelle de Jésus et qui partagent avec Lui cette proximité bienheureuse auprès de son Père.

Comme eux, nous croyons que le projet de Dieu pour les hommes est un projet de bonheur, que la mort terrestre n'est pas le dernier mot de l'existence et qu'aujourd'hui nous sommes invités à vivre à la suite du Christ avec tous nos frères et sœurs en humanité.

Membres de la grande famille des fils et filles de Dieu, témoignons par toute notre existence de ce bonheur immense que nous célébrons en cette fête de la Toussaint.

Patrick SOUËTRE

AGENDA AU FIL DES JOURS

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 OCTOBRE : WE DE RENTRÉE DE L'AUMÔNERIE -

◆ Samedi 22 octobre

18h30 : Messe dominicale anticipée

◆ Dimanche 23 octobre

10h30 : Messe

17h00 : Chapelet - équipe du Rosaire, animé par Patrick Vignal, diacre

◆ Lundi 24 octobre

14h30 : Atelier d'hébreu biblique ouvert à tous, salle polyvalente

20h00 : Rencontre des Jeunes Pro, salle Bakhita, 40 rue Pouchet (porte vitrée)

◆ Mardi 25 octobre

14h15 : Partage Séniors, salle Saint-Joseph (accueil), 40 rue Pouchet

◆ Mercredi 26 octobre

14h30 : La rencontre mensuelle d'étude de la Bible, 44 Cité des Fleurs

◆ Samedi 29 octobre

18h30 : Messe dominicale anticipée

20h00 : Concert dans l'église (voir encart)

◆ Dimanche 30 octobre ➤➤ **CHANGEMENT D'HEURE**

10h30 : Messe

17h00 : Chapelet - équipe du Rosaire, animé par Patrick Vignal, diacre



FÊTE DE LA TOUSSAINT

Mardi 1^{er} novembre

Messe dans l'église à 10h30

JOURNÉE DE PRIÈRE POUR TOUS LES DÉFUNTS

Mercredi 2 novembre

☞ Messe unique à 19h00 dans l'église

☞ Une nappe sera disposée dès le 1er novembre au fond de l'église :
Ceux qui le souhaitent pourront inscrire les prénoms de leur défunts.
Cette nappe sera portée sur l'autel lors de la messe du 2 novembre



CONCERT DANS L'ÉGLISE

Ensemble Bavarois de cuivres

Sous la direction du Maître de Chapelle M. Marius Pop

SAMEDI 29 OCTOBRE À 20H00 DANS L'ÉGLISE



RÉPÉTITION DE LA CHORALE

Il n'y aura pas de répétitions de chorale pendant les vacances scolaires,
ni le jeudi 10 nov. Elles reprendront dès le **JEUDI 17 NOVEMBRE**

HORAIRES PENDANT LES VACANCES

- ❖ **ACCUEIL Le mercredi matin, et le samedi matin, de 10h00 à 12h00,**
(il est préférable de téléphoner (01 53 06 91 11) avant de se déplacer)
- ❖ **Messes en semaine** : Lundi, mardi, mercredi et vendredi **9h00** et Jeudi **12h15**
Samedi **9h00** et **18h30** (Messe anticipée)
- ❖ **MESSE DOMINICALE** Dimanche à **10h30**



En avril 2022, les jeunes de St Jo ont vécu une expérience de partage, à l'Arche "Le Caillou Blanc" de Quimper avec les personnes en situation de handicap et avec ceux qui les accompagnent.



LE JEUDI 24 NOVEMBRE 2022
L'ARCHE, NOUS REND VISITE
POUR UN SPECTACLE INÉDIT !

" 4 ÉTOILES POUR UNE COMPLÈTE "

Vous serez les bienvenus dans une crêperie pas classique, sur scène des comédiens amateurs, valides ou en situation de handicap, nous parlent de vivre ensemble, d'accueil de la différence et de richesses partagées ...

NOUS RECHERCHONS DES HÉBERGEMENTS POUR LES MEMBRES DE L'ARCHE, LES NUITS :

du mercredi 23 au vendredi 25, 2 à 4 personnes
par hébergement proposé (une personne en situation de
handicap et un accompagnant avec ou sans enfant)

✉ : paroisse@stjosephdesepinettes.org

INVITATION POUR LES PERSONNES EN RUPTURE DE COUPLE **(séparation ou divorce)**

Participer au Parcours REVIVRE : huit soirées à partir du mercredi 9 novembre. Fondé sur des principes chrétiens, le parcours s'adresse à toute personne, croyante ou pas. Le programme des soirées est fondé sur des thèmes concrets, questions pratiques et psychologiques. (communication, pardon, question juridique ...).

- <https://parcours-revivre.fr> - 75 bis rue Truffaut 75017
- Contact : Pauline ☎ 07 49 16 38 60
Inscription dès maintenant : ✉ revivre_smdb@gmail.com
- Participation forfaitaire : 60€ pour l'ensemble du parcours, dès la 2ème séance





PRIONS POUR

Nos défunts : Gaël LUDOMIR; Jacqueline MUREAU

DERNIÈRE CAMPAGNE DU DENIER 2022



le
DENIER
de l'Église catholique

IL Y A UNE ÉGLISE DANS MA VIE

NOTRE PAROISSE VIT DES DONS DES FIDÈLES.



Le denier est un don volontaire pour lui donner les moyens de mettre en œuvre sa mission, de témoigner de la joie de l'Évangile, d'entretenir ses locaux et de faire face à ses dépenses de fonctionnement.

Notre Paroisse n'a d'autres ressources que celles qui proviennent de vous.
C'est pourquoi votre contribution au denier est essentielle pour la Paroisse.

COMMENT DONNER ?

- ❖ **EN LIGNE**, sur le site de la Paroisse : www.stjosephdesepinettes.org
- ❖ **SUR LA BORNE DE PAIEMENT** (par carte bancaire) située dans l'église .
- ❖ **PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE**, pour répartir votre don sur l'année à la fréquence que vous souhaitez ! Vous trouverez un bulletin dans les enveloppes DENIER, dans les présentoirs aux points d'accueil de l'Église.

❖ **PAR CHÈQUE :**

à l'ordre de **Paroisse Saint Joseph des Épinettes – ADP**, et à adresser à

PAROISSE SAINT JOSEPH DES EPINETTES – DENIER

40 RUE POUCHET 75017 PARIS

UN GRAND MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ !